

<b>Université de Sherbrooke</b>	<b>Faculté des lettres et sciences humaines</b>	<b>Département d'histoire</b>
<b>HST 221 - Histoire de la civilisation byzantine (3 crédits) Automne 2018</b>		
Chargé de cours : Marc Carrier Téléphone : 819 821-8000 poste 63264 Disponibilité : Mardi 18h00-19h00	Bureau : A4-251 Courriel : <a href="mailto:marc.carrier@usherbrooke.ca">marc.carrier@usherbrooke.ca</a>	

## PLAN DE COURS

### OBJECTIF

Se familiariser avec les concepts importants de l'histoire byzantine; comprendre les transformations en Orient chrétien, de l'Antiquité tardive à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453.

### CONTENU

Histoire politique, sociale, économique et culturelle de l'État gréco-byzantin (330-1453).

### CALENDRIER DE LA SESSION

<b>Cours 1</b> 28 août	INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION BYZANTINE – Lect.: pp. 7-8
<b>Cours 2</b> 4 septembre	L'EMPIRE ROMAIN D'ORIENT – Lectures : pp. 10-17; 176-181.
<b>Cours 3</b> 11 septembre	L'EMPIRE CHRÉTIEN – Lectures : pp. 17-27.
<b>Cours 4</b> 18 septembre	LE SIÈCLE DE JUSTINIEN – Lectures : pp. 29-43.
<b>Cours 5</b> 25 septembre	L'EMPIRE ORIENTALISÉ ET LES NOUVELLES MENACES – Lectures : pp. 45-60; 77-81; 86-92.
<b>Cours 6</b> 2 octobre	LA CRISE ICONOCLASTE – Lectures : pp. 113-118.
<b>Cours 7</b> 9 octobre	<b><u>Examen intra</u></b>
16 octobre	<b>SEMAINE DE LECTURE</b>
<b>Cours 8</b> 23 octobre	LES SOURCES DE L'HISTOIRE BYZANTINE / ATELIER DE MÉTHODOLOGIE
<b>Cours 9</b> 30 octobre	BYZANCE ET L'OCCIDENT – Lectures : pp. 73-76.
<b>Cours 10</b> 6 novembre	LES MACÉDONIENS ET LE NOUVEL ÂGE D'OR BYZANTIN – Lectures : pp. 63-73; 77-81; 118-128; 182-188.
<b>Cours 11</b> 13 novembre	CRISES DU XI <sup>E</sup> SIÈCLE ET AVÈNEMENT DES COMNÈNES – Lectures : pp. 131-142.
<b>Période d'évaluation des enseignements : du 18 novembre au 9 décembre 2018</b> N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/">https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</a>	
<b>Cours 12</b> 20 novembre	BYZANCE FACE AUX CROISADES – Lectures : pp. 143-156. – <b><u>Remise du travail</u></b>

<b>Cours 13</b> 27 novembre	BYZANCE: DERNIERS SIÈCLES ET HÉRITAGE – Lectures : pp. 157-174.
<b>Cours 14</b> 4 décembre	CONCLUSION DU COURS. QUESTIONS D’HISTORIOGRAPHIE.
<b>Cours 15</b> 11 décembre	<b><u>Examen final</u></b>

## FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux avec supports visuels, accompagnés de discussions périodiques sur les problématiques soulevées dans le cours.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Manuel obligatoire :

CHEYNET, J.-C. *Byzance: L'Empire romain d'Orient*, 4<sup>e</sup> édition. A. Colin, 2015. [~35\$]. ISBN: 978-2200600792

Le calendrier de la session précise les lectures à réaliser dans cet ouvrage pour compléter la matière vue en classe et pour préparer les examens.

## ÉVALUATION

<b>Examen intra</b>	<b>30 %</b>	(9 octobre 2018)
<b>Compte-rendu de lecture</b>	<b>30 %</b>	(20 novembre 2018)
<b>Examen final</b>	<b>40 %</b>	(11 décembre 2018)

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

## Mesures d'accommodement pour les examens

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre.

## DÉTAIL DES ÉVALUATIONS

**EXAMENS** (30 % + 40 %)

Chaque examen posera des questions à développement moyen ou long pour vérifier l'acquisition de connaissances et pour évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de critique et de synthèse. L'examen final n'est pas récapitulatif : il portera sur la matière vue depuis l'examen intra, mais prendra pour acquis l'assimilation des principaux concepts abordés depuis le début de la session.

**COMPTE-RENDU DE LECTURE** (30 %) – un minimum de 8-10 pages de texte à interligne 1.5.

Le compte-rendu critique doit faire l'analyse externe et l'analyse interne d'un ouvrage choisi à la bibliothèque. L'ouvrage doit être une monographie de nature académique et doit principalement porter sur l'histoire de la civilisation byzantine. L'objet de l'ouvrage peut être général ou précis : thème, événement, personnage, etc. Il est possible de choisir des ouvrages de synthèse en obtenant l'approbation du professeur. Par contre, il convient d'éviter les sources primaires et les ouvrages collectifs (avec plusieurs auteurs), qui ne se prêtent pas bien au type d'exercice demandé.

ANALYSE EXTERNE: L'analyse externe constitue une analyse du contexte de production du texte: qui est l'auteur, quand a-t-il écrit, pourquoi a-t-il écrit (but, public cible, etc.)? Quelle est la date de rédaction; dans quel contexte l'ouvrage a-t-il écrit et quelles conclusions pouvons-nous titrer? Quelles sont la réputation et la crédibilité de la maison d'édition? Cette démarche sert à élucider et à mieux comprendre l'analyse interne : autrement dit, comment le contexte de production a-t-il conditionné le contenu de l'ouvrage? L'exercice ne doit pas être descriptif, mais analytique : il convient de tirer des conclusions et d'apporter les nuances qui s'imposent. *Longueur : environ 2 pages.*

ANALYSE INTERNE: L'analyse interne constitue une analyse du contenu de l'ouvrage: thèse de l'auteur (problématique ou objectif de rédaction), structure de l'ouvrage, contenu et portée du texte, résumé d'ensemble, intérêt et crédibilité de l'ouvrage en comparaison d'autres ouvrages sur le même sujet, exactitude des faits, etc. À la fin, l'analyse interne établit un bilan sur le bien-fondé de l'ouvrage et sa contribution à la discipline historique. *Longueur : environ 6-8 pages.*

#### Précisions:

- L'analyse interne n'est pas un « résumé » de l'ouvrage, mais bien une analyse critique de celui-ci. Certes, toute analyse exige que le contenu d'un ouvrage soit minimalement établi et expliqué au préalable, mais le résumé ne devrait pas dépasser une page et doit avant tout servir à étayer la thèse de l'auteur, la structure du texte et son fil argumentatif.
- L'analyse interne comporte une dimension comparative avec des ouvrages de même nature et sur le même sujet (dans la mesure du possible). En effet, pour bien évaluer un texte, il est nécessaire d'établir en quoi il se distingue d'ouvrages du même genre, afin de tirer les conclusions qui s'imposent. Il est recommandé de comparer le texte avec 2 ou 3 autres ouvrages.
- L'analyse interne devrait se faire au regard de l'analyse externe. En effet, les particularités du contenu d'un ouvrage s'expliquent bien souvent en fonction de son contexte de production, tels par exemple l'identité de l'auteur, l'année de publication, la crédibilité de la maison d'édition, etc., afin de tirer les conclusions qui s'imposent.

RESSOURCES ET REFERENCES: La bibliographie doit compter au moins **5** références.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références intrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user\\_upload/regles\\_presentation\\_bibliographies\\_2017-08-17.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user_upload/regles_presentation_bibliographies_2017-08-17.pdf)

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user\\_upload/regles\\_presentation\\_references\\_notes\\_bas\\_pages\\_2017-08-17.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user_upload/regles_presentation_references_notes_bas_pages_2017-08-17.pdf)

#### **Critères d'évaluation :**

Analyse interne	10 points	
Analyse externe	10 points	
Esprit critique et méthodologie	10 points	Total: 30 points (30 % de la note finale)

#### **POLITIQUE SUR LE FRANÇAIS ÉCRIT**

L'évaluation des travaux et des examens tiendra compte de l'orthographe et de la grammaire en ce qui a trait au français écrit: 0.15 point sera retranché pour chaque faute commise jusqu'à concurrence de 15 % de la note d'un travail et de 10 % de la note d'un examen.

#### **POLITIQUE SUR LES RETARDS ET LES REPRISES D'EXAMEN**

Les travaux seront pénalisés de 10% pour chaque journée de retard (fins de semaine incluses), sauf pour des raisons valables et motivées (avec justificatif écrit).

Les examens ne pourront être repris que sur présentation d'un justificatif écrit valable.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiats a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire : [https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25\\_VRE\\_Document\\_informatif-VF.pdf](https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document_informatif-VF.pdf)

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie à jour complète est fournie dans l'ouvrage de Cheynet.

## BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec